



malakoff médéric

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} juillet 2008

malakoff médéric, premier groupe paritaire de protection sociale.

Animés par la même volonté de développement et de rénovation de la protection sociale, les conseils d'administration de Malakoff et de Médéric ont décidé la fusion des deux groupes pour créer le 1^{er} juillet 2008 un nouvel acteur paritaire de premier plan : le groupe Malakoff Médéric.

Le groupe Malakoff Médéric se positionne d'emblée comme le premier groupe paritaire sur le marché de la protection sociale, par :

- ses relations avec 300 000 entreprises et 6,8 millions de personnes protégées, dont 3,4 millions de retraités,
- ses 6 500 collaborateurs,
- le versement de 12,8 milliards d'€ d'allocations retraite, soit 20 % de l'ensemble Agirc-Arrco,
- son chiffre d'affaires de 3,1 milliards d'euros en assurances de personnes (collectif et individuel), dont 2,5 milliards en assurances collectives
- ses fonds propres combinés de 2,9 milliards d'euros,
- son maillage géographique de 57 implantations commerciales au service des entreprises,
- son budget d'action sociale de 80 millions d'euros par an pour accompagner les personnes, actifs ou retraités, en situation de fragilité.

malakoff médéric est dirigé par Guillaume Sarkozy, Délégué général du groupe, et Pierre Servant, Directeur général, qui s'appuient sur une organisation par pôle d'activités : retraite complémentaire, assurances collectives, assurances individuelles, assurances intermédiées, action sociale.

Faisant face aux nouveaux enjeux de protection sociale, **malakoff médéric** se donne les moyens de participer à la rénovation du paysage français de la protection sociale :

- par ses valeurs humanistes qui sont au cœur de son action quotidienne,
- en faisant vivre le concept de « paritarisme compétitif » qui associe les impératifs de la performance économique et ceux de l'identité paritaire et non lucrative du groupe,
- par une approche intégrée de la protection sociale, qui appréhende globalement les besoins d'assurance de la personne, tout au long de sa vie.

malakoff médéric s'est fixé des objectifs ambitieux pour les cinq années à venir, en termes :

- d'amélioration constante de la performance de ses activités de retraite complémentaire,
- d'innovation et de croissance de ses activités d'assurances de personnes individuelles et collectives (objectif de 5 mds € de chiffre d'affaires en 2012),
- de développement d'une offre nouvelle de services, complémentaires de ses prestations financières, en direction des entreprises et des personnes (prévention santé, aide à la réinsertion professionnelle, aide aux aidants, maintien à domicile...);
- d'enrichissement de ses compétences et donc d'amélioration constante de sa productivité.



malakoff médéric

Le groupe va mettre en oeuvre une politique de croissance interne et externe dynamique, axée notamment sur des prises de participations dans des sociétés de services aux entreprises et à la personne (prise de participation de 34 % au capital d'Assistéo en avril dernier), et sur des partenariats avec des acteurs de l'économie sociale.

« En associant les atouts du paritarisme et les exigences de compétitivité économique et d'innovation, malakoff médéric pourra apporter des réponses aux nouveaux enjeux de protection sociale, et renforcer son rôle dans la gestion et la modernisation des différents univers de protection sociale » a déclaré Guillaume Sarkozy le 30 juin lors de la réunion des assemblées générales constitutives du nouveau groupe.

Le 1^{er} octobre 2007, les conseils d'administration de Malakoff et de Médéric décidaient d'amorcer le rapprochement des deux acteurs historiques de la protection sociale selon les 5 principes qui fondent le nouveau groupe Malakoff Médéric :

- *la gouvernance paritaire,*
- *une fusion à parité, sans absorption d'un groupe par l'autre,*
- *des engagements forts en faveur de l'emploi et du développement des ressources humaines,*
- *le respect des valeurs communes : la solidarité, le mutualisme, le professionnalisme, la proximité, l'éco-social »,*
- *un processus organisé par étapes successives, avec la fusion des institutions de retraite, des mutuelles et des institutions de prévoyance dès 2010.*

Contacts presse :

Isabelle Mosneron Dupin - Tel : 01 56 03 38 55 & 06 07 77 29 77- imosnerondupin@malakoffmederic.com

Laure Saget - Tel : 06 13 41 71 21 – laure.saget-hourtoulle@clstjo.com